FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
Contact presse : Jean-Louis PEYREN 06 56 84 80 62

communiqué presse...

• **Montreuil, le 9 janvier 2026/ *La FNIC CGT communique***

Un nouveau cartel patronal pour peser sur la politique de santé

Industrie pharmaceutique - la logique du profit contre l'intérêt général : 5 des plus grands groupes pharmaceutiques, aujourd'hui membres du LEEM (organisation patronale de la branche «industrie pharmaceutique»), ont annoncé quitter cette structure. Parmi eux figurent notamment SANOFI, Pierre FABRE, LFB, Ipsen et Théa.

Ces 5 démissionnaires entendent constituer un nouveau syndicat patronal industriel, rejoint par SERVIER. Cette nouvelle structure pèsera davantage sur les pouvoirs publics que le LEEM syndicat patronal historique au niveau de la branche industrie pharmaceutique. Concrètement, cela signifierait que les organisation syndicales représentants les salariés se retrouveront face à deux interlocuteurs patronaux.

La FNIC-CGT alerte, car la création de ce nouvel outil patronal a toutes les chances de viser d'abord à peser un peu plus sur les politiques publiques de « réindustrialisation » afin de capter toujours plus de subventions et d'argent public, ainsi que sur les dispositifs d'aide à l'innovation, car les laboratoires concernés disposent de puissants services de Recherche & Développement.

Ce nouveau cartel syndical va vouloir orienter encore plus fortement les choix publics sur les politiques de santé, et sécuriser des financements avec l'assurance d'argent public, et imposer ses priorités visant à renforcer par exemple la pression sur la politique du prix du médicament, jugé « trop bas » par ces acteurs.

Sans faire de raccourcis, et en refusant toute instrumentalisation opportuniste de l'actualité internationale, la FNIC-CGT rappelle néanmoins un fait politique majeur : Donald Trump a, à plusieurs reprises, prétendu avoir menacé Emmanuel Macron de droits de douane et d'autres types de pressions commerciales sur le médicament afin de le contraindre à en augmenter les prix en France — selon lui pour permettre une baisse des prix aux États-Unis. Il a même relaté des échanges téléphoniques en ces termes : « Oh si, tu vas le faire ». Ces déclarations ont été contestées côté français, mais elles illustrent une réalité :

La santé est un terrain d'ingérences et de rapports de force où l'intérêt général passe après les logiques de marché et financières.

Face à cela, la FNIC-CGT réaffirme son exigence : la création d'un pôle public de santé, intégrant les industries et les services de santé. Ce pôle public est plus urgent que jamais dans un système capitaliste qui traite la santé comme un gisement de profits, organise la pénurie, et alimente une médecine à deux vitesses.

L'ARGENT PUBLIC DOIT SERVIR À L'ACCÈS AUX SOINS, LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE, L'EMPLOI ET L'OUTIL INDUSTRIEL ET CERTAINEMENT PAS À LA SPÉCULATION ET AUX STRATÉGIES PATRONALES DE CONTOURNEMENT.